



Calcul indemnités arrêt maladie professionnelle

Par **routard41**, le **08/02/2014** à **13:00**

bonjour a tous
Voilà
Je suis déclaré en maladie professionnelle depuis le 4 janvier 2014
en arrêt maladie depuis le 15 janvier 2014.
comment sont calculées mes indemnités maladie
à partir du mois précédent l'arrêt ou les 3 derniers mois?
Je suis cadre commercial.
mes salaires
octobre 2013 = 2747.99 brut
novembre 2013 = 2670.82 brut
décembre 2013 = 8663.24 brut incluant 6000 euros de prime annuelle.
je suis cadre technico commercial
Merci a tous
bonne journée

Par **moisse**, le **08/02/2014** à **15:25**

Bonjour,
Si le caractère professionnel de la maladie est établi, les IJSS seront établies à partir du salaire du mois précédent l'arrêt.
Mais l'attestation de salaire établie par l'employeur distingue la prime du salaire habituel, non inclus dans le salaire brut de base.
S'il apparaît une saisonnalité dans les revenus, la caisse peut établir le salaire journalier de référence sur la base des 12 derniers mois.